

ser plus souvent. Plusieurs motifs nous y ont déterminés. Premièrement nous avons eu d'anciens emprunts s'élevant à des sommes considérables qui arrivaient à échéance et pour lesquels le nécessaire a été fait; deuxièmement nous avons eu des obligations assez lourdes par suite de la construction du chemin de fer transcontinental national; troisièmement des sommes importantes nous étaient nécessaires pour prendre à notre charge le pont de Québec; quatrièmement il s'est produit des retraits considérables des caisses d'épargne de l'Etat; cinquièmement nous avons eu besoin d'énormes capitaux pour les prêter à la commission du port de Montréal; sixièmement nous avons dû pourvoir à des sommes considérables pour effectuer la distribution des semences et enfin nous avons eu une grosse diminution dans nos réserves l'année dernière.

Entre parenthèse je voudrais dire que l'autre jour, en discutant un sujet auquel il ne m'est pas permis de faire allusion, un membre très respecté de la Chambre a dit qu'une des premières choses à faire avant de prêter de l'argent à quelqu'un, c'était d'en avoir à prêter. Je crains que si nous avons adopté ce principe relativement à la commission du port de Montréal, mon honorable ami n'aurait pas pu constater les énormes améliorations qu'il a sous les yeux quand il parcourt sa belle ville.

Emprunts.

La conséquence de tous ces besoins d'argent a été que nous nous sommes adressés au marché financier plus fréquemment que d'habitude. Depuis le dernier discours du budget nous avons emprunté les sommes suivantes:

Juin 1908, £5,000,000, 3½ p. 100 avec échéance au 1er mai 1912.

Octobre 1908, £5,000,000, 3½ p. 100 avec échéance au 1er juillet 1910, et option de rachat après le 1er juillet 1930, en donnant six mois d'avis.

Janvier 1909, £8,000,000, 3½ p. 100, avec échéance au 1er juillet 1919 et option de rachat après le 1er juillet 1914, en donnant trois mois d'avis.

Ce dernier emprunt de £8,000,000 qui a été offert à 99½ a été le plus grand emprunt colonial qui ait jamais été mis sur le mar-

ché à Londres. D'abord il n'a été souscrit qu'en partie par le public. Ce n'est pas une chose inusitée sur le marché financier de Londres, mais peu de temps après son émission il a été souscrit avec empressement.

L'hon. M. FOSTER: Quelle proportion a été prise par le public?

L'hon. M. FIELDING: Le public en a souscrit 41 pour 100. Le reste demeure pour le moment entre les mains des courtiers. Cet emprunt a réalisé actuellement une prime d'environ 3½ p. 100, de sorte que si l'emprunt n'a pas été immédiatement souscrit par le public cela n'a eu aucun mauvais effet sur le crédit du Canada. Il y a eu des motifs spéciaux pour émettre cet emprunt à ce moment et de la façon dont il a été émis. Un emprunt de 3½ p. 100 peut être considéré aujourd'hui comme notre valeur par excellence. Il y a très longtemps nous avons émis un emprunt à 2½ p. 100 et un autre à 3 p. 100, mais dans les conditions actuelles qui se continueront encore pendant quelques années, je pense que nous devons considérer l'emprunt de 3½ p. 100 comme notre valeur par excellence. Si la situation s'améliore nous pourrions revenir au taux de 3 p. 100, mais en attendant nous devons nous contenter de 3½ p. 100 et il était donc important que nous maintenions nos valeurs 3½ p. 100 sur une base sérieuse à Londres.

L'hon. M. FOSTER: Le ministre peut-il dire le montant du courtage et de la commission pour l'emprunt de 1908?

L'hon. M. FIELDING: La réponse à cette question était prête hier, mais elle n'a pas été donnée parce que je n'étais pas en Chambre. La question de mon honorable ami était la suivante:

Quels montants ont été payés à titre de commission, courtage et autres dépenses respectivement, sur les emprunts faits depuis le 31 décembre 1908?

La réponse est:

	£	s.	d.
(a) Commissions.. . . .	90,000	0	0
(b) Courtage.. . . .	13,790	4	6
(c) Autres dépenses.. . .	13,900	18	11

Comme je l'ai dit, une émission précédente de 3½ p. 100 qui avait été prise par